



PENSION CANINE ET FELINE LADY-NOIRE-
2240 route d'Avignon – 84210 Pernes Les Fontaines
Tél. 06.16.13.00.89 / 06.84.37.22.19
SARL LADY NOIRE – SIRET 448 886 853 000 28
N°I INTRA FR 65 448 886 853 00028

Les réservations ne seront prises en compte qu'après réception du contrat de pension rempli et d'un chèque d'acompte correspondant au quart du séjour (multiple de 17) .

PROPRIETAIRE
ADRESSE.....
.....TEL.....
Nom et Tél. d'une personne pouvant être contactée.....

-CONTRAT DE PENSION CHIENS-

Nom du chien Race Sexe : M / F
Date de naissance : Date vaccins
Identification :
Observations du chien pour définir la prestation (aboyeur, fugeur, agressif, chaleur ...) :

Période de pension 1:

Du.....Heure.....auHeure.....
Tarif journalier – 17€ x.....Jours Demi-journée.....X 9€ Soins :X €
Total€ Réglé par : Chèque ☐ Espèces ☐

Période de pension 2:

Du.....Heure.....auHeure.....
Tarif journalier – 17€ x.....Jours Demi-journée.....X 9€ Soins :X €
Total€ Réglé par : Chèque ☐ Espèces ☐

Période de pension 3:

Du.....Heure.....auHeure.....
Tarif journalier – 17€ x.....Jours Demi-journée.....X 9€ Soins :X €
Total€ Réglé par : Chèque ☐ Espèces ☐

Période de pension 4:

Du.....Heure.....auHeure.....
Tarif journalier – 17€ x.....Jours Demi-journée.....X 9€ Soins :X €
Total€ Réglé par : Chèque ☐ Espèces ☐

Période de pension 5 :

Du.....Heure.....auHeure.....
Tarif journalier – 17€ x.....Jours Demi-journée.....X 9€ Soins :X €
Total€ Réglé par : Chèque ☐ Espèces ☐

FONCTIONNEMENT DE LA PENSION

HORAIRES DE 8H30 à 12H ET DE 14 H à 18H FERME LE DIMANCHE ET LES JOURS FERIES.

Le propriétaire de l'animal mis en pension au centre canin Lady-Noire déclare accepter les conditions ci-dessous :

1- Le PAIEMENT de la pension s'effectue le jour de l'entrée dans les lieux.

Si le propriétaire veut reprendre l'animal avant la date fixée lors de la réservation, il ne peut prétendre en aucun cas au remboursement des jours perdus.

De même toute annulation de réservation (sauf décès) ne peut donner droit au remboursement de l'acompte versé lors de la réservation.

2- Lors du dépôt de l'animal, il faudra fournir son carnet de vaccination a jour ainsi (CHLPPI + TOUX DE CHENIL) à jour ainsi que sa carte d'identification. L'animal doit être vacciné depuis plus de 8 jours et moins d'un an.

Le chien doit être propre et brossé ou un brossage vous sera facturé.

Les chiens devront être vermifugés et traités contre les parasites (tique, puces...) Si nous constatons des parasites..., les produits vous seront facturés.

3- Par mesure d'hygiène il est interdit d'apporter des couvertures, paniers, linges...

4- Nos clients s'engagent à nous communiquer les risques que peuvent présenter leurs chiens dans tous les domaines, notamment caractériel. La prise en charge d'un animal dangereux entraînera un surcoût de 5€ par jour.

5- Des suppléments peuvent être facturés au propriétaire de l'animal (soins, médicaments, chienne en chaleur, produit antiparasitaire ...). La prestation du séjour de votre animal ne comprend pas un toilettage.

6- Reprise : Le propriétaire s'engage à reprendre l'animal à la date de départ indiquée sur la facture. Dans l'hypothèse où il ne pourrait être repris à la date prévue, le propriétaire avertira la pension LADY NOIRE dans les meilleurs délais et si possible avant la date de départ.

Avant chaque départ, le propriétaire s'engage à vérifier soigneusement l'état de son chien.

Toute contestation ne pourra être faite après l'heure de départ de celui-ci.

Fait A Pernes les fontaines, le Mention « Lu et Approuvé »

SIGNATURE DU PROPRIETAIRE :